

Procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire du 17 octobre 2020 à Fribourg (NH Hôtel, Grand-Places 14)

Présents :

M. Sylvain Andrey
M. Olivier Buchs
M. Stéphane Castella
M. Adrien Chenaux
M. Claude Ducry
M. Philippe Dumas
M. Christophe Matzinger
M. Lionel Prélaz
M. Gérard Rime
M. Benoît Risse
M. Jean-Daniel Tercier

En outre, 6 personnes se sont excusées.

1. Ouverture et bienvenue

La séance est ouverte à 19h08 par le Président, M. Lionel Prélaz. Il salue les membres présents et les remercie de s'être déplacés. Les membres ont été convoqués par mail. Aucune remarque des membres présents sur l'ordre du jour.

2. Scrutateur

M. Lionel Prélaz fait office de scrutateur.

3. Procès-verbal de l'Assemblée annuelle du 17 juillet 2020 à Farvagny

Le PV n'est pas lu, car annexé à la convocation de la présente Assemblée. Le PV est approuvé par 10 membres présents et une abstention. Nous avons comparé ensemble la liste des membres, de la liste officielle datant de janvier 2020, avec les destinataires des convocations par courrier électronique. Des précisions et adaptations ont été données directement par le Comité.

4. Dissolution de l'association

Lors de notre dernière assemblée générale et suite au sondage du début d'année, personne n'était intéressé à reprendre des responsabilités au sein du Comité.

En cas de dissolution de notre Section, nous serions automatiquement rattachés à la section Ouest Romandie.

Selon les statuts du Central suisse, il faudra transmettre le PV de notre dernière assemblée et/ou un courrier qui avertira de notre décision.

Selon Lionel, la section Ouest n'est pas forcément plus dynamique en termes de présences et d'activités.

Après un rapide tour de table, certains collègues membres ont déjà l'intention de démissionner du PGS Central avec effet à fin 2020.

Selon Jean-Daniel Tercier, la seule solution de se retrouver serait de former une amicale sans obligation et sans comité, avec éventuellement la possibilité de puiser dans la caisse PGS Fribourg (à discuter au prochain point). A notre avis, le comité Central ne serait pas d'accord sur le fait de créer une amicale sans faire partie d'une section officielle. Le problème est que, même avec une jolie sortie et/ou de bons moments, comme ce fut le cas ces dernières années, ce sont toujours les mêmes personnes que nous voyions.

Le souhait serait de garder un contact à futur avec une création d'amicale sur la base de la liste des membres actuels du PGS Fribourg. Si une amicale se crée, il est de coutume d'avoir un comité et des statuts pour éventuellement pouvoir bénéficier d'un fonds de caisse.

Ne sait-on jamais, mais, avec un peu d'espoir, il se peut, qu'à l'avenir, une recreation d'une section Fribourg voie le jour !

Ou alors, si une amicale se fait, chacun paierait sa part lors d'une rencontre organisée indépendamment, sans engagement... Affaire à suivre.

Vote de la dissolution de la section PGS Fribourg :

- Pour la dissolution : 10 votes
- Contre la dissolution : 1 vote

=> ***Dissolution officielle proclamée car la majorité des trois quarts des membres présents ont accepté.***

5. Décision sur le fonds de caisse

Après discussions où chacun y donne son avis, nous avons regroupé, dans un premier temps, 3 solutions éventuelles sur l'utilisation du fonds de caisse :

1. Faire un don à la Commission paritaire romande d'apprentissage de géomaticien (CRAG)
2. Transférer l'argent à la section Ouest
3. Donner un prix au meilleur(e) apprenti(e) du canton de Fribourg.

Gérard Rime nous avertit qu'il y a déjà pas mal d'argent dans la CRAG Romandie. Nous pourrions éventuellement essayer de faire un don seulement pour les Fribourgeois. Finalement, cela n'amène pas grand-chose.

Une option serait de défrayer, éventuellement, rétroactivement les personnes qui ont fait partie du comité durant toutes ces années.

Une bonne idée est ressortie et retenue :

- Un versement pour un prix du meilleur(e) apprenti(e) du Canton ; ce prix est actuellement donné par la Commission d'apprentissage du Canton de Fribourg, gérée par M. Xavier Angéloz.

Selon notre caissier, un montant de 100 CHF est déjà versé, par notre section, pour la distribution d'un prix pour le meilleur apprenti romand.

Selon certains membres présents, logiquement, un montant devrait 'arriver' où nous atterrirons par défaut, sous-entendu directement pour la section Ouest.

Après plusieurs concertations, la meilleure idée serait de partager entre plusieurs pots ; l'assemblée doit maintenant décider du fonds de caisse.

Voici les 3 propositions retenues + **les résultats du vote majoritaire (6 votes POUR) :**

- Un défraiement pourrait être offert au comité en place qui a porté à bout de bras cette association ces dernières années => **900 CHF pour le comité en place à l'unanimité**
- Un prix pour les apprentis durant ~5 ans sur la base d'une somme à verser à la commission d'apprentissage du Canton => **1/3 du solde de notre caisse pour les apprentis de notre Canton (modalités de versement à voir avec M. Xavier Angéloz, Président)**
- Le solde irait dans la caisse de notre future section, Région Ouest => **Les 2/3 restants**

Pour information, actuellement, 200 CHF sont versés au meilleur apprenti. Nous rajouterions 100 CHF au prix actuel. Avec cet apport de PGS Fribourg, ces 300 CHF correspondrait à une durée de 7-8 ans.

Des points divers sont traités en fin d'Assemblée :

- Archives du PGS Fribourg conservées au Service du Cadastre à Fribourg. Sylvain transmettra le classeur PGS au SCG via Olivier Buchs.
- Selon Philippe Dumas, une réduction est offerte par la caisse maladie CSS si nous faisons partie du PGS. Elle sera supprimée en cas de démission.
- Pour information, les membres de la commission technique n'ont pas spécialement besoin de faire partie d'une section PGS.
- L'association a aidé financièrement nos membres avec la participation lors d'inscriptions aux différents cours et formations. Nous en sommes reconnaissants.
- Le fondement d'une amicale est déjà plus ou moins ficelée, en toute liberté.
- Pas possible de démissionner du PGS Central et de faire partie du PGS Fribourg.

Lionel Prélaz remercie les membres du comité et les membres des différentes commissions.

Merci spécial à Jean-Daniel Tercier pour son investissement sans faille, du début jusqu'à la fin, pour cette section Fribourg.

Merci à Lionel pour sa disponibilité et pour avoir mené cette section à bien.

Avec un pincement un cœur, Jean-Daniel Tercier met le doigt sur la chose la plus importante : l'AMITIE. De plus, ce qui fait plaisir, est qu'il existe encore des personnes motivées à faire du bénévolat.

Applaudissements pour clore notre dernière assemblée à 20h20 précises.

Comme d'habitude, elle est suivie d'un très bon repas pris dans la bonne humeur.

Octobre 2020

Pour le comité
Lionel PRELAZ